

Envoyé en préfecture le 14/03/2022

Reçu en préfecture le 14/03/2022

Affiché le



ID: 090-249000241-20220303-2022\_02\_07-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 3 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Lionel ROY, Frédéric ROUSSE, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE membres titulaires, Bernadette BAUMGARTNER membre suppléante.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Thomas BIETRY, Philippe CHEVALIER, Anne-Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Fabrice PETITJEAN, Annick PRENAT et Virginie REY.

Avaient donné pouvoir: Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Catherine CREPIN à Jean LOCATELLI, Philippe CHEVALIER à Chantal BEQUILLARD, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Claude MONNIER à Nicolas PETERLINI, et Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine LARCHER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conse	eillers
Le 21 février 2022	Le 21 février 2022	En exercice	50
		Présents	35
		Votants	40

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

2022-02-07 - Budget annexe Centre Aquatique - Débat d'Orientation Budgétaire 2022 Rapporteur : Christian RAYOT

# Préambule

L'année 2021, même si elle a été impactée par la crise sanitaire, a été riche en travaux de réfection et a connu de nombreuses évolutions tant au niveau scolaire qu'au niveau du fonctionnement du centre aquatique. Nous avons pu réaliser :



ID: 090-249000241-20220303-2022 02 07-DE

En ce qui concerne la partie technique :

- La remise en conformité sécuritaire du bâtiment avant le passage de la commission de sécurité : remise en état et changement de certains extincteurs, trappe de désenfumage, lampe flash en cas d'incendie etc...
- La remise en état du système d'alarme intrusion et vidéo protection,
- Le changement du parc informatique, téléphonique ainsi que le changement du câblage, nous en avons profité pour installer la fibre pour internet,
- La mise en place d'un bureau administratif supplémentaire,
- Une partie de la rehausse du grillage du parc extérieur anti-intrusion,
- La révision et la maintenance de la quasi-totalité des pompes de recyclage du traitement d'eau,
- Le changement d'une partie des monnayeurs des casiers.

# En ce qui concerne le fonctionnement du centre aquatique et l'accueil des différents publics :

- La mise en place de la gratuité pour les élèves des écoles primaires dépendant de la CCST,
- Le recrutement d'un MNS supplémentaire,
- L'extension des horaires d'ouverture du centre aquatique au public les lundis et mardis midis,
- L'accueil des Collèges de DELLE et de BEAUCOURT les mercredis matin,
- La modification des tarifs ayant notamment pour objectif d'accueillir davantage de familles, de nageurs et de bébés nageurs, avec pour ces derniers, l'ouverture étendue aux samedis matins pendant les petites vacances scolaires.

## > Une augmentation des tarifs :

Les tarifs sont revus à compter du 1<sup>er</sup> février 2022, pour différents motifs :

- Une simplification de certains tarifs, en les arrondissant, et permettant ainsi une gestion plus fluide de la caisse
- Suite au recrutement d'un nouveau MNS et à l'ouverture de nouveaux créneaux pendant l'heure de midi (de 11h30 à 14h), à destination des nageurs notamment, un tarif spécifique (décliné en abonnement de plusieurs entrées) est créé
- Un tarif mensuel est créé, permettant l'accès illimité à l'installation pendant 1 mois (à raison d'une fois par jour maximum) hors période estivale,
- Un tarif pour le bébé club permettant l'accès à 2 adultes avec 2 enfants est créé
- La mise en place d'une offre locale en partenariat avec le CNAS permettant aux adhérents et à leurs ayants droit de bénéficier d'un tarif préférentiel sur présentation des justificatifs CNAS.

## > De nouveaux investissements :

En mars 2021, lors de la mise en route du bassin extérieur, nous nous sommes aperçus que la structure était endommagée. Après avoir fait venir une entreprise, celle-ci ne nous a pas conseillé de le rénover vu son état de dégradation. (Celui-ci date des années 1970).

Une commission a été mise en place pour le devenir de ce bassin et du parc extérieur. Un bureau d'étude sera mandaté courant 2022 pour proposer un projet plus attractif et familial.

ID: 090-249000241-20220303-2022\_02\_07-DE

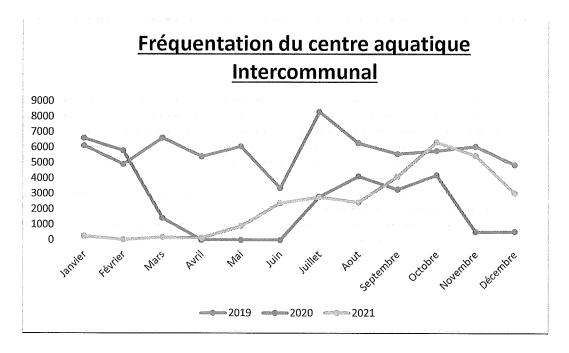
# **QUELQUES CHIFFRES:**

Le Centre Aquatique Intercommunal a été fermé au public suite à la crise sanitaire du 01 janvier 2021 au 09 juin 2021.

Les créneaux scolaires ont été suspendus à partir du 15 janvier 2021 et ont repris fin mars.

- 14.605 entrées publiques durant l'été 2019.
- 6.946 entrées publiques durant l'été 2020.
- 5.215 entrées publiques durant l'été 2021.
- 32 250 entrées publiques sur l'ensemble de l'année 2019.
- 14 258 entrées publiques sur l'ensemble de l'année 2020.
- 10 345 entrées publiques sur l'ensemble de l'année 2021.

Fréquentation (tout confondu) du Centre Aquatique Intercommunal de Delle :



# Fréquentation du Centre Aquatique Intercommunal de Delle :

	2019	2020	2021
Public	32 250	14 258	10 345
Groupes	2 066	444	341
Clubs	12 798	4 837	3343
Scolaires	17 991	8 305	11 999
Activités Aquagym	1 808	593	1 036
Activités Ecole de Natation	1 568	461	494
Activités Stage Natation	323	138	184
Activités Bébé Plouf	611	224	285



ID: 090-249000241-20220303-2022\_02\_07-DE

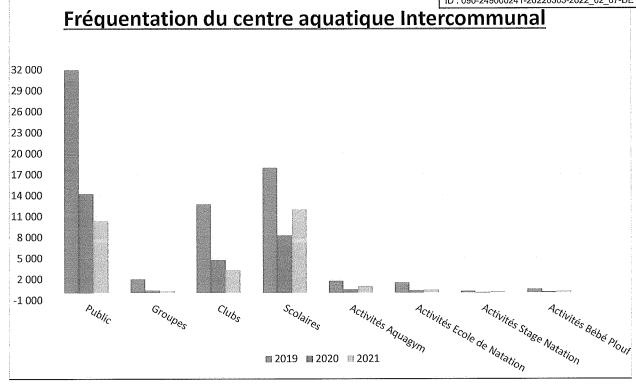


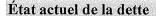
Tableau comparatif du coût de l'entrée (tarifs 2021)

	Prix Entrée Adulte	Prix Entrée Enfant	Famille
Centre Aquatique Intercommunal	3.90€	2.90€	10.70€
Montbéliard	3€	2€	9€
Citédo	5.70€	4.20€	15€
Valentigney	4€	3€	/
Belfort	2.80€	2.20€	/
Etueffont	4€	3€	/
Lure	3.60€	2.60€	/

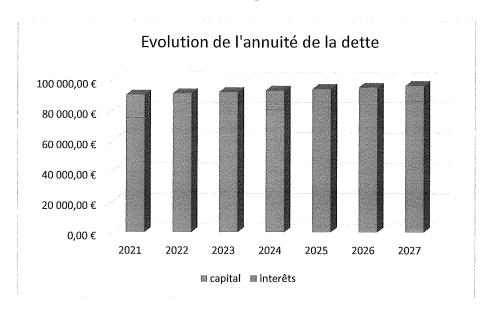
# Les éléments marquants de 2021

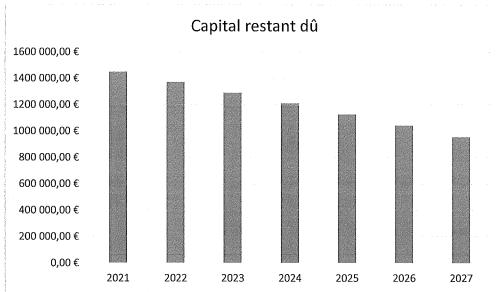
L'année 2021 a été marquée par :

- La remise aux normes des systèmes de sécurité (alarme incendie, etc...)
- La remise en état des locaux.



Le capital restant dû en 2021 est de 1 450 910.23 € correspondant à 4 emprunts. L'encours remboursé en 2022 sera de 91 559.86 € dont 77 376.47 € de capital et 14 183.39 € d'intérêts.





## Les investissements 2021 : 75 728.18 €

#### Dont:

- -La pose d'une réhausse sur la clôture existante du parc extérieur.
- L'installation d'une nouvelle signalétique,
- La création d'un bureau administratif supplémentaire
- Le changement du parc informatique et téléphonique vieillissant
- Le changement des ampoules en Leds dans les sanitaires et une partie des vestiaires

ID: 090-249000241-20220303-2022\_02\_07-DE

## Une image du compte administratif 2021

- Un résultat bénéficiaire à la section de fonctionnement de 179 481.24 €,
- Un résultat déficitaire à la section d'investissement 178 770.24€,
- Des restes à réaliser à hauteur de 711 € en dépenses,

	Résultats 2021	Résultats 2020 reportés	Tous exercices confondus		Restes à réaliser à inscrire en investissement au budget 2022
Fonctionneme	181 253.08 €	-1 771.84€	179 481.24€	Dépenses	711 €
Investissement	-139 902.52 €	-38 867.72€	-178 770.24€		

## Les orientations 2022

## Les tarifs 2022

Une simplification de certains tarifs, en les arrondissant, et permettant ainsi une gestion plus fluide de la caisse, sera faite à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

## Grille tarifaire

	Adulte			Enfant (6 à 16 ans)		Enfant (- de 6ans)
	Normal	Réduit*	11h30 – 14h00	Normal	Réduit*	
1 entrée	4€	3€	2.50€	3€	/	
Entrée CNAS**	/	3.50€	/	/	2.50€	Gratuit
10 entrées	36€	27€	22.50€	27€	21€	(hors
20 entrées	72€	54€	1	54€	41.80€	groupe)
30 entrées	108€	81€	1	81€	63€	
Abonnement mensuel***	36€	/	20€	27€	/	

TARIF FAMILLE (2 ADULTES + 2 ENFANTS) : 11€ Abonnement 10 entrées (2 adultes + 2 enfants) : 99€

\*\* sur présentation de justificatif

\*\*\* hors période estivale, 1 entrée / jour maximum

<sup>\*</sup> Tarif réduit adulte : pour personnes porteuses de handicap, étudiants et chômeurs (sur présentation de justificatif)

TO CAST ROMERTA



ID: 090-249000241-20220303-2022\_02\_07-DE

# Grille tarifaire Activités aquatiques

Ecole de natation (par séquence)	
Pour le 1er enfant	80,00
Pour le 2ème enfant	60,00
Pour le 3ème enfant et suivants	40,00
Bébé Club	
Carte de 10 séances (valable sur une seule année scolaire)	68,00
Carte de 10 séances (2adultes + 2 enfants)	102,00
Par séance (2 adultes + 1 enfant)	8,00
Par séance (2 adultes + 2 enfants)	12,00
Aquagym	
Par séquence	110,00
Par séance	9,00
Stages natation	
Forfait hebdomadaire pendant les vacances scolaires	40,00

# Les grandes lignes du budget primitif 2022

# En Fonctionnement

# <u>Les dépenses 2022 : 1 052 575 €</u>

## Dont notamment:

Charges à caractère général	411 775 €
Frais de personnel	550 250 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	19 500 €

# **Les recettes 2022 : 1 052 575 €**

#### Dont notamment:

Atténuations de charges	3 000 €
Encaissements (publics, scolaires, animations)	120 000 €
Subventions exceptionnelles (subvention du BG)	921 575 €

## En Investissement

# Les dépenses 2022 : 533 681. 24 €

#### Dont notamment:

Envoyé en préfecture le 14/03/2022

Reçu en préfecture le 14/03/2022

Affiché le



ID: 090-249000241-20220303-2022\_02\_07-DE

Remboursement d'emprunts en capital	77 500 €
Immobilisations corporelles	217 411 €
Immobilisations incorporelles (étude)	60 000 €
Report déficit 2021	178 770 €

## Les recettes 2022 : 533 681.24 €

## Dont notamment:

Affectation du résultat	179 481 €
Emprunt	250 000 €
Virement de la section de fonctionnement	68 700 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

• de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2022 du Centre Aquatique.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président Christian RAYOT

Le Président Christian RAYOT